

GARE D'OTTIGNIES

Comité d'accompagnement

Séance du 10/04/2026 – Procès-verbal

Participants :

- Représentants des riverains :
 - o Quartier Cerisiers/Congo/Xavier Charles/Albert 1er /Bourgaux/Clos de la Rivière : 1
 - o Quartier avenue des Villas/Sentier de l'Athénée/Avenue des Combattants : 1
 - o Quartier de l'avenue Demolder : 1
- Echevins de l'Urbanisme et de l'Environnement : 1
- Ville (Urbanisme, Service technique, Environnement, Communication...) : 2
- SNCB : 4
- OTW/TEC : 1
- Entreprise SM Artes TWT-Artes Roegiers-CIT Blaton : 1
- Entreprise SM Valens-Duchêne-TMI : 1
- Police : 3

Présentation de la nouvelle Directrice de la Police de proximité d'Ottignies, Mme Sabrina Lemaire, qui remplace Mme la Commissaire Grolet .

1. Approbation du PV du 16/01/2026

A défaut de remarques reçues depuis la transmission du PV, celui-ci est approuvé.

2. Phasage global des travaux

a) Récapitulatif depuis le Comité d'accompagnement du 16/01/2026

(1) Passerelle principale SNCB et couverture des quais 1 à 6 :

La SNCB continue l'aménagement de la passerelle principale avec notamment :

- Pose des caissons latéraux.
- Pose des charpentes métalliques des arcs quai 5-6

Pose de la structure métallique des couvertures des quais et adaptation des abords côté Limelette et Villas. Pose de la structure du futur local vélos côté Villas et pose de la structure de la toiture plate.

Risque de bruit :

- tôt le matin durant le transport des éléments de la charpente.
- durant la nuit pour le montage des structures métalliques. L'entreprise essaye de limiter les nuisances de nuit.

- Réalisation des cages d'ascenseurs et début de pose des engins de levage

La SNCB indique que les cages d'ascenseurs quais 1 à 6 sont en cours d'aménagement pour permettre la mise en service de la passerelle principale début juillet 2026. Les escalators seront installés pour début 2027.

- Pose des escaliers d'accès aux quais.

(2) Gare provisoire SNCB

La gare provisoire a été mise en service début février 2026.

(3) Adaptations au parking des Villas (SNCB)

- Déplacement des râteliers vélos sécurisés et libres depuis l'esplanade de la gare.
- L'extension du parking des Villas près des barrières d'accès est achevée.

(4) Poursuite de la réalisation du mur de pieux le long de la ligne 140 vers Charleroi (OTW/TEC)

Il s'agit du mur de soutènement de la future gare des bus réalisé par Tuc Rail pour compte de l'OTW/TEC.

(5) Nouveau passage-sous-voies au droit du passage à niveau (TUC RAIL)

Actuellement, travaux de préparation de l'ouvrage, pour poussage du nouveau couloir sous voies le week-end du 15/08/2026. A cette date, le passage à niveau sera complètement hors service. Plusieurs déviations seront possibles pour les piétons : via la passerelle principale SNCB (durant les heures de fonctionnement de la gare) ou via le parking Droits de l'Homme.

Une déviation cyclo-piétonne provisoire du sentier de la gare a été mise en service début janvier pour permettre la construction du passage sous voies. L'escalier en béton (raccourci piétons) a également été mis en service après l'installation de la main courante début mars 2026. Déviation prévue jusque fin 2026.

(6) Nouvelle gare SNCB :

- Démolition de l'ancien bâtiment de gare

L'auvent devant l'ancien bâtiment de gare a été démoli la semaine dernière.

- Pieux le long de la ligne 161 Bruxelles-Namur :

Ces travaux ont débuté récemment.

- Fondations des auvents dans les quais

Le représentant de l'entreprise SM Valens-Duchêne-TMI indique que les fondations au niveau de la gare actuelle se font via des fouilles blindées. A priori, pas de travaux de nuit sauf problème de mise hors service de jour mais pas d'actualité.

Risque de nuisances : via le charroi des terres à évacuer et le passage des brosses de nettoyage. Le Comité d'accompagnement insiste sur le nettoyage des zones de passage des piétons.

b) Zoom sur les 3-4 prochains mois

(1) Passerelle principale et couverture des quais 1 à 6 (SNCB)

- Pose des charpentes métalliques des arcs quais 5-6 et 3-4.

La SNCB informe de la couverture progressive des quais en partant du quai 5-6 pour revenir vers les Villas. Il n'y aura pas de couverture du quai A car il est provisoire.

- Installation des ascenseurs de la passerelle principale et des escaliers

Installation des cages ascenseurs quais 1 à 6.

- Pose des toitures plates (côtés Villas et Limelette)

- Préparation des abords (côté Villas et Limelette)

Les riverains du quartier Limelette rappellent leur crainte : avec la nouvelle passerelle, l'accès aux jardins sera facilité. Les riverains concernés s'inquiètent

d'un risque de vols accru et demandent à la SNCB d'examiner toute possibilité de solution (exemple : le rehaussement du mur construit par la SNCB). La SNCB indique que cette problématique ainsi que celle relative au placement de clôtures pour les fonds de jardin seront également abordées lors des Comités techniques Ville/SNCB/TEC/Tuc Rail.

- Fermeture définitive progressive des accès des quais 1 à 6 de/vers le couloir sous voies
 - Fermeture de l'accès au quai 3-4 dès le 16/04/2026
 - Fermeture de l'accès aux quais 1-2 et 5-6 dès le 18/05/2026

Les voyageurs seront amenés à utiliser la passerelle métallique équipée d'escaliers + ascenseurs. Une signalétique spécifique sera mise en place. La passerelle métallique devrait rester en place jusqu'en 2027. Après, ce sera essentiellement la passerelle principale qui prendra le relais avec escaliers et ascenseurs, les escalators seront mis en service dans le courant 2027.

(2) Nouvelle gare SNCB

- Démolition de l'ancien bâtiment de gare

La démolition de la gare aura lieu après le 24/04 pour une durée de +/- 1 mois. L'entreprise indique que la démolition aura lieu sous brumisateurs d'eau pour éviter les poussières.

- Terrassements et pieux pour soutènement ligne 161 vers Namur

Les travaux vont se poursuivre, pour réalisation du bâtiment-rampe le long de la ligne 161, jusque début 2027.

- Mise en place d'un automate de vente sur le quai 9

Actuellement, les automates de vente se trouvent uniquement dans la gare provisoire, aux Villas. Pour améliorer le confort des voyageurs, la SNCB va installer la semaine prochaine un automate de vente en bas, sur le quai 9 à un emplacement qui ne gênera pas les travaux ultérieurs sur ce quai. *Mis en service le 15/04/26.*

(3) Nouveau passage sous-voies au droit du passage à niveau (Tuc Rail/Infrabel)

Les travaux Infrabel pour le futur passage sous voies entre le demi-tour et le parking Droits de l'Homme sont en cours. Le couloir sous voies sera poussé mi-août 2026. Tout se passera sur 9 jours. Risque de nuisances Avenue Albert 1er avec le charroi pour amener les matériaux. Situation inchangée.

3. **Divers : questions/réponses**

Analyse du document reçu de Mme Florence Kroff (conseillère communale-groupe Ecolo, utilisatrice des parkings vélos de la gare)

A titre tout à fait exceptionnel, le Comité d'accompagnement a autorisé la venue de Mme Florence Kroff pour présenter les inquiétudes/interpellations d'usagers de la gare. Mme Kroff insiste sur 3 points :

1) Manque de signalisation claire et pédagogique

Il serait judicieux de :

- mentionner les parkings vélos sur le site + indiquer le nombre de places
- installer des panneaux clairs et didactiques en nombre suffisant

2) Manque d'emplacements vélos

Côté parking Villas, le nombre d'emplacements vélos est suffisant.

La SNCB rappelle que les emplacements vélos seront fort centralisés aux Villas durant la phase travaux et indique que, dès l'été, il sera possible de passer par la passerelle principale pour accéder au parking Villas (à condition de traverser la passerelle pied à terre).

Un représentant de la Police de proximité indique que les râteliers supplémentaires installés au Kiss & Ride Delvaux ne sont pas encore utilisés.

La SNCB rappelle :

- que le nombre d'emplacements pour les vélos est exactement le même qu'avant les travaux. Seule la localisation de ces emplacements a été modifiée.
- que la déviation près du couloir sous voies n'est pas un chemin cyclable mais uniquement piéton. Plus tard, ce chemin pourra être élargi ou dédoublé pour permettre une circulation cyclistes et piétons à condition que ce cheminement soit conservé après les travaux.

3) Situation des PMR

La SNCB indique que la signalétique pour les PMR a été améliorée.

Le Comité d'accompagnement remercie Mme Kroff d'avoir partagé le sentiment des cyclistes par rapport aux aménagements en cours, et s'engage à poursuivre l'amélioration des conditions de tous les usagers durant les travaux.

Réponse à la demande de Mme Florence Kroff d'ajouter un représentant d'Avello (ex Gracq) de manière régulière ou ponctuelle au Comité riverains

Le Comité s'accorde sur le fait que la présence, même ponctuelle, d'un représentant d'Avello n'est pas adéquate en Comité d'accompagnement qui est, par nature, destiné

aux riverains de la gare. Par contre, une présence ponctuelle d'Avello au Comité technique avec la Ville est envisageable.

But d'Avello : rendre les accès viables pour tous les usagers, et en particulier les cyclistes, tant dans les travaux que dans l'utilisation finale.

La Ville invite Mme Kroff à renvoyer les questions relatives au stationnement directement au service Mobilité de la Ville.

Kiss & Ride Parking Villas

La Ville demande à la SNCB d'examiner à nouveau la possibilité d'augmenter la durée du kiss&ride au parking des Villas afin de permettre un meilleur accompagnement des PMR jusqu'aux ascenseurs ou aux quais (passage de 15 à 30 minutes). La SNCB se renseigne auprès du gestionnaire des parkings.

Etat des lieux : avenue Albert 1er, du passage à niveau jusqu'au carrefour Masaya.

Les états des lieux de l'avenue Albert 1er ont bien avancé. Il manque encore quelques personnes qui n'ont pas répondu aux sollicitations de l'expert mandaté..

Les états des lieux réalisés actuellement sont valables jusqu'à la fin des travaux en 2032. La SNCB invite les riverains à signaler tout problème constaté le plus vite possible, avant que les chantiers successifs soient réceptionnés, à l'adresse mail de la SNCB dédiée à cet effet : 7512.ottignies_comite_accompagnement_gare_b-st.13@belgiantrain.be.

Problématique de la voie 3

Le représentant du quartier Villas confirme que c'est toujours aussi bruyant. La SNCB retransmettra l'information à Infrabel.

Eclairage et information aux abords de la gare

Il y a eu de grosses améliorations tant au niveau de l'éclairage que de la signalétique aux abords de la gare.

Les représentants des riverains rappellent que, au carrefour Samaya, le panneau cul-de-sac est beaucoup trop petit et proposent d'indiquer le cul de sac sur le grand panneau bleu du SPW où l'info « Ottignies centre » a été masquée mais où subsiste l'indication de la route nationale. La SNCB contacte le SPW à ce sujet.

Processus de nomination d'un nouveau représentant des riverains du quartier Cerisiers/Congo/Xavier Charles/Albert 1er /Bourgaux/Clos de la Rivière

Malgré le processus de désignation pour trouver un nouveau membre du Comité d'accompagnement, aucun candidat ne s'est manifesté. La Ville clôture ce processus d'appel à candidature mais laissera la place vacante pour toute personne du quartier intéressée qui se manifestera via l'adresse mail des représentants des riverains (comitegareottigniesbis@gmail.com) ou auprès de l'administration via l'adresse mail permis.environnement@olln.be. La Ville rappellera également cette place vacante lors de présentations publiques, sur son site web et via un post sur la page Facebook de la Ville. Le poste sera attribué d'office à la première personne intéressée qui se manifestera.

Présentation publique du projet de la gare d'Ottignies le 05/03/2026

La présentation publique du projet et du phasage des travaux de la gare d'Ottignies a eu lieu le 05/03/2026, avec la participation de la SNCB, des TEC et d'Infrabel/TUC Rail et a été très constructive.

Communication sur le projet gare et son Comité

La SNCB rappelle qu'il est important de communiquer via les bons canaux :

- via la Ville pour les habitants et riverains
- via la SNCB pour les riverains et plaintes de voyageurs

La SNCB informe qu'il y aura une communication officielle lors de l'ouverture de la passerelle principale et probablement une communication d'Infrabel lors du poussage du couloir sous voies (à confirmer par Infrabel en Comité technique).

Rappel des infos utiles :

- page du site internet de la SNCB dédiée aux travaux de la gare d'Ottignies
- page du site internet de la Ville dédiée aux travaux de la gare
- adresse e-mail commune aux représentants des riverains (nouvelle adresse : comitegareottigniesbis@gmail.com)
- adresse e-mail de la SNCB relative au Comité d'accompagnement : 7512.ottignies_comite_accompagnement_gare_b-st.13@belgiantrain.be.

Suivi des plaintes

La SNCB rappelle que les mails de plaintes ou de demandes doivent lui être transmis aussi vite que possible via la boîte mail fonctionnelle :

« 7512.ottignies_comite_accompagnement_gare_b-st.13@belgiantrain.be »

La SNCB indique avoir mis en place un système de suivi des plaintes plus efficace avec accusé de réception des mails de plaintes + une copie de la réponse.



Le Comité des riverains :

- rappelle que la solution trouvée pour le remplacement des quelques klinkers manquants le long du sentier n'est pas concluante et présente même un risque de chute. La SNCB va rappeler sa demande d'adaptation à Tuc Rail.
- rappelle également son mail concernant un poteau arraché côté Limelette. La SNCB va vérifier quelle entreprise est responsable de ces dégâts.
- informe de problèmes sur le sentier de la gare : barrière à mettre en haut de l'escalier de déviation plutôt qu'en bas et morceau de grillage beaucoup trop bas alors que la pente du talus est extrêmement raide et dangereuse en cas de chute. Ville, Police de proximité, SNCB et représentants du Comité d'accompagnement sont allés constater et vérifier sur place pour pouvoir prendre les mesures adéquates.

Accès côté CLI

Le représentant de l'avenue Demolder informe d'un souci de sécurité du côté de l'accès au CLI d'Infrabel. Beaucoup de piétons passent par là pour rejoindre la gare y compris la nuit et circulent donc sur le site du CLI et à proximité des voies. La SNCB transmettra cette constatation à Infrabel. La même situation est constatée côté Congo où la barrière est ouverte.

Nettoyage et fermeture zones de chantier

La SNCB et TUC Rail demandent à leurs entreprises de procéder régulièrement au nettoyage de la zone entre le passage à niveau et le rond-point de la Libération des Camps.

Demande de nettoyage et de fermeture des barrières de la zone d'accès à la gare pour les voyageurs formulée par le Comité d'accompagnement. La SNCB indique que l'entreprise du marché de la nouvelle gare est à la recherche d'une solution pour la fermeture de l'accès à la zone de chantier (exemple barrière automatique).

Plaques commémoratives

La SNCB informe que les plaques commémoratives ont été retirées de l'ancien bâtiment de gare et mises à l'abri.



Rond point de la Libération

Demande de la police de remettre un des blocs béton qui a été déplacé dans le rond-point de la Libération en place. La Ville demande une nouvelle intervention.

4. Agenda des réunions

La prochaine réunion aura lieu le **vendredi 03 juillet 2026 à 9H00 dans la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.**

Rédigé le 16/04/2026 par la SNCB, adaptation le 05/05/2026